



Comité technique local du 21/03/2017

Monsieur le Président,

À lecture des documents de ce Comité Technique Local, on constate que le principal motif de convocation de ce CTL est la modification du règlement intérieur.

À un mois d'une élection présidentielle pour ainsi dire « puante » où des candidats nous expliquent qu'il faut supprimer entre 250 000 et 500 000 fonctionnaires et faire des efforts en travaillant plus pour moins et plus longtemps, alors qu'eux même sont reliés aux grands patrons et capitalistes, et accumulent les soupçons de corruption et de fraude, la DGFIP, elle, souhaite s'attaquer au Dialogue Social qui n'est déjà plus un dialogue depuis quelques temps, et plus particulièrement aux droits des élus et représentants locaux et nationaux

Moins de temps de préparation et de compte rendu, frais non remboursés des suppléants,... La DGFIP considère donc que les représentants élus sont inutiles, et va complètement à l'encontre de l'exceptionnelle participation aux dernières élections professionnelles en Ardèche : CTL 89,80 % , CAPL 1 94,19 % , CAPL 2 92,55 % , CAPL 3 87,84 %... Moins de droits et de temps, c'est pénaliser l'ensemble des agents de la DGFIP et DDFIP 07.

Nous vous demandons donc de retirer ce projet de modification de règlement intérieur imposé aux organisations syndicales par la Direction Générale sans dialogue au préalable, et de respecter le vote de nos collègues qui sont aussi les vôtres.

Concernant le service civique, nous réaffirmons comme l'année précédente, que 580,55€ pour 24h voir plus, cela s'apparente à de l'exploitation, et que l'État amplifie la précarisation du travail et des travailleurs par ce biais. Ce service civique qui n'a que pour but de promouvoir les services en ligne de la DGFIP est complètement inadapté: il est certain que les candidats vont en ressortir épanouis...

Concernant l'EDR, nous insistons sur le fait que cette mission doit servir à pallier aux besoins des services en cas d'absence pour maladie, temps partiel, travail syndical, ou congés, et non pas servir d'ajustement face aux sempiternelles suppressions d'emplois orchestrées par la DGFIP.

Nous vous rappelons nos revendications :

- **L'augmentation du pouvoir d'achat qui passe nécessairement par une nouvelle et immédiate revalorisation de la valeur du point**
- **La défense des missions publiques, du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers,**
- **Des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation et de déprécarisation**
- **De véritables améliorations de carrière pour tous**
- **L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière**
- **L'abandon du projet de mise en place de prélèvement (ou retenue) à la source**
- **L'arrêt de tout projet de restructuration à la DDFIP 07**
- **La mise en place d'un Groupe de Travail à la DDFIP 07 sur les compensations de temps de trajet pour se rendre en formation et en réunion, compte tenue de la géographie de notre département et du manque de moyens de transports publics.**

Les élus CGT

Julien PETIT
David AUTHEVILLE
Pierre THOMBRAU
Mickael FAYET